

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 26 mai 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE LOGEMENT

ON DEMANDE UN PROGRAMME DE DÉDUCTION DES INTÉRÊTS HYPOTHÉCAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente. Étant donné que 500,000 propriétaires de maison canadiens qui ont pris leur hypothèque à 12 p. 100 en 1976 vont devoir la renouveler à un taux d'au moins 18½, voire de 20 p. 100, ce qui forcera bien des gens à vendre leur maison, et que, d'après les responsables de l'HU-DAC, la situation est bien plus grave que le gouvernement ne veut l'admettre, je propose, appuyé par le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen):

Que la Chambre ordonne au ministre des Finances de mettre immédiatement en œuvre un programme de déduction des intérêts hypothécaires pour protéger le propriétaire canadien moyen.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FINANCES

LES MONTANTS FIGURANT DANS LES COMPTES NATIONAUX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, dans un communiqué en date du 13 mai 1981, le ministre des Finances (M. MacEachen) révélait qu'en mars 1981, il avait enregistré un surplus de 836 millions de dollars. Il faut dire, que ce surplus s'explique du fait que le ministre a revalorisé certains biens du gouvernement pour un montant de 1.268 milliard. En fait, au mois de mars, le ministre a perdu 432 millions. L'an dernier, en mars, le gouvernement dépensait 4.9 milliards de dollars et percevait en impôts la somme de 4.862 milliards accusant ainsi une perte de 47 millions seulement. Le Canada était dans une situation neuf fois pire en mars dernier qu'au mois de mars de l'année passée. Je propose donc, appuyé par le député de St. Catharines (M. Reid):

Que le ministre des Finances explique à la Chambre aujourd'hui, à l'appel des motions, pourquoi il a reclassé l'actif et le passif en mars dernier afin de pouvoir prétendre que les comptes nationaux ont enregistré un surplus et qu'il explique également à la Chambre pourquoi il a publié un communiqué en date du 13 mai 1981 qu'on ne peut faire autrement que de qualifier de fallacieux.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

L'ENVIRONNEMENT

ON DEMANDE DE DÉFENDRE NOS INTÉRÊTS AUPRÈS DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que les négociations entre le gouvernement fédéral des États-Unis, le gouvernement de l'État de New York et la société Hooker Chemicals and Plastics concernant l'élimination des déchets serviront de base à des accords avec plusieurs centaines d'autres sociétés engagées dans l'élimination des déchets sur le territoire de l'État de New York, que personne ne participe à ces négociations pour défendre nos intérêts, et que les Canadiens ne veulent pas que leurs soucis écologiques soient représentés par la société responsable du choix de Love Canal comme lieu d'élimination des déchets, je propose, avec l'appui du député de Hamilton Mountain (M. Deans):

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Environnement d'informer immédiatement le gouvernement américain des préoccupations du gouvernement canadien en ce domaine et d'insister pour que nous ayons des représentants à ces discussions pour défendre les intérêts du Canada et empêcher que nos lacs et nos cours d'eau ne deviennent les dépotoirs de déchets industriels des États-Unis.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FINANCES

LE PROGRAMME DES OBLIGATIONS POUR L'EXPANSION DES PETITES ENTREPRISES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 au sujet d'une affaire urgente. Le ministre des Finances (M. MacEachen) a refusé plusieurs fois d'étendre les dispositions du programme des obligations pour l'expansion des petites entreprises sous prétexte que le gouvernement serait incapable d'en supporter les coûts supplémentaires. Or, selon une nouvelle étude de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, le programme en question engendrerait en fait un revenu net de 77 millions de dollars pour le gouvernement rien qu'au cours de la première année. Comme en outre le gouvernement refuse d'intervenir pour réduire les effets désastreux de la hausse des taux d'intérêt au Canada, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie):